

# Un adolescent se noie à l'étang du Petit Anjou

Hier, un tragique accident s'est produit sur le site de l'étang du Petit Anjou. Alors qu'il voulait récupérer un ballon, un adolescent âgé de 15 ans s'est noyé.

Il était un peu plus de 14 h 30, hier, quand un jeune de 15 ans s'est noyé dans les eaux de l'étang du Petit Anjou, un lieu de baignade situé au Louroux-Béconnais, commune déléguée de Val-d'Erdre-Auxence.

Arrivés sur place, les pompiers plongeurs d'Angers n'ont pu constater le décès de ce mineur de nationalité sud-africaine. Celui-ci était venu dans le cadre d'une sortie organisée par L'Abri de la Providence, association qui accompagne les migrants.

## Il aurait voulu récupérer un ballon

Que s'est-il passé ? Selon des témoins, l'adolescent aurait voulu récupérer un ballon jeté par un camarade dans l'eau. « Il venait de nager et ressortait, il a alors plongé pour récupérer le ballon et n'est pas remonté », confirme Eric Bouillard, procureur de la République d'Angers. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les circonstances du décès. Une autopsie sera pratiquée ce jeudi.

## 2,50 à 3 mètres de profondeur

Le tragique accident s'est produit « en bordure de la zone de baignade autorisée », poursuit Eric Bouillard. Alertés par les cris, les deux surveillants ont tenté de porter secours, épaulés par des baigneurs. « Nous avons entendu la



Les pompiers n'ont pu constater le décès de l'adolescent.

PHOTO : OUEST-FRANCE

maître-nageuse crier à tous ceux qui savent nager de venir dans l'eau, raconte Jean-Christophe, un habitué des lieux. Les gens ont plongé pour essayer de le retrouver, ils ont sondé le fond. Mais sans y parvenir. »

Rapidement arrivé sur les lieux du drame, le maire Michel Bourcier abonde : « Les surveillants de baignade ont fait le maximum, plongeant à de nombreuses reprises, ils ont mis en place une chaîne de soli-

darité. » Les pompiers du Louroux-Béconnais n'ont pas davantage pu repérer le corps dans des eaux troubles. Les plongeurs l'ont finalement récupéré dans une zone profonde d'environ 2,50 mètres à 3 mètres.

La baignade a été immédiatement fermée. Un local a été mis à disposition de l'association endeuillée pour lui permettre d'échanger. « Une cellule psychologique a été activée et devrait être mise en place ce jeudi »,

précise le procureur de la République. Quant aux surveillants de baignade, « le Samu leur a aussi proposé son soutien », explique le maire Michel Bourcier. Tous deux sont choqués mais ils n'ont rien à se reprocher, ils ont fait le maximum. »

Ouvert depuis onze ans, ce site de baignade n'avait jamais connu de noyade accidentelle auparavant. Il rouvrira ce jeudi.

# En fuite, le fils se rend à la police

Principal suspect dans un trafic de stupéfiants à Cholet, Yassine Addai s'est livré au commissariat d'Angers, le 15 juillet.

Il s'est finalement rendu de lui-même, jeudi 15 juillet, vers 5 h du matin. Yassine Addai s'est présenté au commissariat de police d'Angers, rue Dupetit-Thouars. Il s'est livré aux enquêteurs qui le cherchaient activement depuis plus d'un mois. Il est le principal suspect dans une affaire qualifiée de trafic de stupéfiants et son blanchiment, association de malfaiteurs, vol et tentative en bande organisée et détention d'arme de catégorie B.

C'était le mardi 8 juin, coup de filet, à Cholet : une opération d'envergure mobilise 80 policiers, dont une vingtaine du Raid, dans plusieurs quartiers, en particulier Jean-Monnet. Les fonctionnaires interpellent onze personnes, dont les parents de Yassine Addai. Dans la maison familiale, la perquisition permet de mettre la main sur près d'un kilo de résine de cannabis dans la hotte de la cuisine, mais aussi un gramme de cocaïne, un pistolet 9 mm dans un tiroir du congélateur, d'autres armes, une machine à détecter de faux billets, de l'argent caché un peu partout, jusque sous le traversin de la benjamine âgée de 6 ans.

Des semaines que les enquêteurs suivent la trace d'un trafic de stupéfiants. Mais pas que. Lors de l'audience de la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Angers, ce mercredi 28 juillet, l'avocat général Yves Gambert insiste sur l'orchestration de cambriolages, attribuée à Yassine Addai. « Un système basé sur une forme de terrorisme, estime-t-il. On a fait en sorte que des mineurs soient inféodés. Ils pouvaient être menotés, enfermés dans un coffre de voiture s'ils ne se soumettaient pas. » Leurs dettes servaient de prétexte pour les envoyer revendre des stupéfiants ou commettre des cambriolages. « On a retrouvé de l'argent liquide, des plaquettes de cannabis,



Lors des opérations de police visant un trafic de stupéfiants et des vols en bande organisée, des perquisitions se sont déroulées dans des boîtes du quartier Jean-Monnet à Cholet.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

## mais aussi du matériel multimédia sous la baignoire. »

Dans cette « entreprise familiale », Yassine Addai, qui jouerait « un rôle central », a été mis en examen le 16 juillet pour toute la série de délits que la justice lui reproche. Après un débat différé, il a été placé en détention provisoire, mardi 20 juillet.

Ce qui change la donne pour ses parents, et notamment sa mère qui demandait, par la voix de son avocat M<sup>e</sup> Patrick Descamps, sa libération à la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Angers. Elle a obtenu gain de cause, puisqu'elle a été placée sous contrôle judiciaire avec des interdictions de contact et de paraître chez elle. Désormais, dans cette affaire, sur les quinze mis en examen, dix personnes sont encore en détention provisoire et cinq sont sous contrôle judiciaires.

Josué JEAN-BART.

## Le Maine-et-Loire en bref

### Les cotes de la Loire et de la Maine

La Loire, ce jeudi 29 juillet entre parenthèses cotes prévues vendredi 30 juillet : Saumur 0,46 m (0,44 m) ; Les Ponts-de-Cé 0,35 m (0,50 m) ; Montjean - 0,42 m (- 0,18 m) ; Ance-

nis - 1,25 m (- 1,04 m).

La Maine, au pont de la Basse-chaîne à Angers, mercredi 28 juillet à 8 h : 0,21 m.

## Pour paraître dans le journal Ouest-France

Pour faire paraître gratuitement une annonce de manifestation, de réunion ou de permanence ou tout autre rendez-vous, dans le journal Ouest-France, connectez-vous sur

www.infolocale.fr, saisissez votre information ainsi que la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître dans le journal.

## Nos idées de sorties pour ce jeudi 29 juillet

### À la découverte de l'apothicairerie de Baugé

Classée monument historique, l'apothicairerie de Baugé est considérée comme l'une des plus belles de France avec une collection de plus de 650 pots et boîtes aux contenus aussi mystérieux qu'étranges : du sang de dragon, des yeux d'écrevisses, de la poudre de cloporte feront frémir les plus jeunes.

Dans la grande salle des malades, le visiteur découvrira l'art de guérir et le quotidien d'un hôpital au XVII<sup>e</sup> siècle à travers les objets de l'époque. Ensuite, il sera possible d'admirer la chapelle baroque et son double chœur, avant de traverser les lieux de vies des hospitalières de Saint-Joseph.

La visite peut être agrémentée d'une note parfumée et colorée en flânant dans le jardin des simples de la cour carrée.



L'apothicairerie classée du château de Baugé.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

**Pratique** : Hôtel-Dieu, rue Anne-de-Melun. Ouvert tous les jours, jusqu'au 21 septembre, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Tarif adulte : 9 euros ; réduit : 7, 50 euros, enfant : 4,50 euros.



### Une visite au curieux Musée Joseph-Denais

À Beaufort-en-Anjou, le cabinet de curiosités est l'aboutissement du rêve d'un humaniste : Joseph Denais, historien et journaliste, a créé ce musée en 1905. Avis aux amateurs de beaux-arts, d'archéologie, d'ethnographie, d'histoire naturelle, de col-

lection encyclopédique et de lieux... insolites !

Des activités seront proposées en continu aux familles pour agrémenter la visite dans le cadre du projet [a] musées : devinettes, charades, recherche et trouve...

**Pratique** : Musée Joseph-Denais, 5, place Notre-Dame à Beaufort-en-Anjou. Du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Tarif adulte : 6 euros ; réduit : 3 euros.

### Tester ses capacités physiques au Parc Aventure 49

Le parc de loisirs Parcours Aventure 49, à Brion, est un espace 100 % nature au cœur d'une immense forêt de 300 hectares. Sur place, il est possible d'y pratiquer du sport, mais aussi de fêter un événement, un anniversaire, etc.

Deux activités principales sont proposées : un parcours accrobranche en ligne de vie continue (dans les arbres pour tous les niveaux, tous les âges dès deux ans), une activité paintball en forêt aménagée, un parcours du combattant et une course d'orientation avec énigmes.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, le site propose des hébergements en nuit insolite : une bulle perchée pour être proche de la nature, un cube perché pour réveiller les souvenirs



Le parcours aventure 49, à Brion, propose de l'accrobranche, du paintball et un parcours du combattant.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

d'enfance et pour, le côté romantique, la cabane flottante...

**Pratique** : La Butte au beurre, à Brion. Tarif adulte : à partir de 18 euros ; enfant : à partir de 8 euros.

## RÉSULTATS COMMERCIAUX ET FINANCIERS DU CRÉDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE

AU 30 JUIN 2021

### Un premier semestre de bonne facture.

Depuis près de 18 mois, nous subissons la menace sanitaire du virus COVID-19 et de ses variants avec l'obligation d'appliquer les mesures de précautions décrétées par les pouvoirs publics et, en conséquence, d'adapter notre mode de fonctionnement. Suite aux mesures d'assouplissement décidées par le gouvernement, la situation redevient quasi normale et nous permet de répondre plus sereinement aux sollicitations de l'ensemble de nos 799.000 clients et 362.000 sociétaires.

Depuis le début de cette année, c'est près de 20.000 nouveaux clients qui ont fait le choix de notre Caisse régionale. Les premiers PGE (Prêts Garantis par l'Etat) souscrits au second trimestre 2020 sont arrivés à échéance. Dans plus de 80% des cas, les souscripteurs ont choisi de les proroger en prêt Moyen Terme. Ainsi, au 30 juin, nous avons transformé en Moyen Terme plus de 220 millions d'euros d'encours de prêts.

L'activité commerciale intense du premier semestre a entraîné une progression des encours de collecte de +6,6% et des encours de crédits de +7,6%. Cette évolution des encours de crédits se traduit par une production des réalisations de crédit à 1,9 Milliard d'euros, dont 1,1 milliard concerne l'habitat.

La filière assurances enregistre également de belles performances puisque le nombre de contrats évolue sur un an de +5,2%.

Au niveau de notre Produit Net Bancaire (PNB) de portefeuille, nous avons perçu dès ce premier semestre l'acompte annuel du dividende de la SAS La Boétie, ce qui nous permet de revenir sur des niveaux comparables au premier semestre 2019. Notre Produit Net Bancaire progresse par rapport au premier semestre 2020 de +16,6% pour atteindre 232,1 millions d'euros.

Dans le même temps, l'évolution contenue de nos charges d'exploitation de +1,5% nous permet d'atterrir à 128,1 millions d'euros et d'afficher ainsi un Résultat Brut d'Exploitation de 104,0 millions d'euros, en hausse de +43,0% sur un an, générant un coefficient d'exploitation (rapport entre le PNB et les charges de 55,2% à fin juin 2021.

Avec la volonté d'une gestion prudente afin d'anticiper les risques potentiels, nos dotations nettes aux provisions s'élèvent à 17,0 millions d'euros nous permettant ainsi de dégager, après règlement de l'impôt de 23,4 millions d'euros, un résultat net de 64,2 millions d'euros.

Les Fonds Propres de la Caisse régionale progressent de 3,4% pour s'établir à 3,1 milliards d'euros ce qui nous permet de répondre intégralement aux exigences prudentielles soumises par la BCE.

Le prix de référence des certificats coopératifs d'associés de la Caisse régionale de Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine est en progression de +6,34% sur un an, à 207,10 euros (hors dividende).

En application des règles contenues dans le prospectus d'émission, la méthode d'évaluation des CCA a été adaptée en vue d'actualiser le périmètre des titres de participation constituant un élément majeur du patrimoine entrant dans l'actif net corrigé de la CR, avec la prise en compte de l'impact de la réévaluation de la SACAM mutualisation, participation commune à toutes les Caisses régionales.

La valorisation des CCA est fondée sur une méthode multicritère qui repose d'une part sur l'actif net de la CR, retraité des plus-values de la SAS Rue La Boétie et SACAM Mutualisation, d'autre part, sur le cumul des résultats nets retraités de la Caisse régionale et de ses filiales.

Résultats 1 <sup>er</sup> semestre 2021		
En million d'euros	Montant 2021	Évolution annuelle
Encours de crédits	18 082	+ 7,6%
Financements de l'année	1 919	+ 27,5%
Encours de collecte	26 347	+ 6,6%
Soldes intermédiaires de gestion		
En million d'euros	Montant 2021	Évolution annuelle
Produit Net Bancaire	232,1	+ 16,6%
Charges de fonctionnement	128,1	+ 1,5%
Résultat Brut d'Exploitation	104	+ 43%
<b>Résultat Net Social</b>	<b>64,2</b>	<b>+ 100,2%</b>
Fonds Propres	3 100	+ 3,4%



Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - 27/07/21